

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le onze juillet à dix heures trente, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

M. Claude GRAUFFEL a été désigné secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	13	NC
Nombre de procurations	7	NC
Nombre de suffrages exprimés	20	NC

Etaient présents

Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Philippe ARNOULD
Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur Eric PENSALFINI
Monsieur Bernard BERTELLE
Madame Blandine SOUVAY

Ont donné procuration

Monsieur Christophe SONREL à Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Monsieur Luc BINSINGER à Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Bernard BERTELLE
Madame Martine BOCOUM à Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Yannick HELLAK à Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Bertrand MASSON à Monsieur Daniel MATERGIA

Etaient excusés

Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Monsieur David GARLAND
Madame Catherine PAILLARD
Monsieur Didier JACQUOT-HECK

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2025
POINT A L'ORDRE DU JOUR :

CDG 25/14 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES – COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20
JANVIER 2025

Lors de sa séance du 20 janvier 2025, le conseil d'administration du Centre de gestion, sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA, Président, a décidé :

- 1) D'approuver le compte rendu de la séance du 21 novembre 2024
- 2) D'adopter le compte de gestion 2024
- 3) D'adopter le compte administratif 2024
- 4) D'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2024
- 5) D'adopter le budget primitif 2025
- 6) D'approuver la dotation aux amortissements et provisions
- 7) D'approuver la poursuite du projet Voltaire au CDG 54 et la perspective d'élargissement aux collectivités en proposant une offre mutualisée
- 8) D'approuver la révision des tarifs des expertises pratiquées par les médecins agréés dans le cadre du Conseil Médical
- 9) D'approuver la tarification de la vaccination contre la leptospirose
- 10) D'approuver l'avenant n°3 à la convention « Chômage » 2020-54 – Modification de la grille tarifaire
- 11) D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs
- 12) D'approuver le montant de la participation employeur CDG54 pour la couverture prévoyance
- 13) D'approuver les contrats, conventions et marchés passés dans le cadre de la délégation attribuée au président

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 20 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY

